

Leçon 33: La Zakat

La Zakat est obligatoire sur neuf articles:

1. Les dates
2. Les raisins, les vignes
3. Le blé
4. L'orge
5. Les chameaux
6. Les chèvres et les moutons
7. Le bétail (yachs et buffles)
8. La monnaie en or
9. La monnaie en argent

Il est aussi recommandé de payer la Zakat sur le capital de travail ainsi que sur les bénéfices réalisés dans les affaires. Elle aide à favoriser l'augmentation de la richesse de la personne qui l'offre.

Il est obligatoire de formuler l'intention en donnant la Zakat. L'intention est formulée comme suit: "Je donne la Zakat pour m'approcher d'Allah".

Source URL:

<https://www.al-islam.org/le-guide-islamique-des-enfants-sayyid-mujtaba-musavi-lari/le%C3%A7on-33-la-zakat#comment-0>